



## APPEL A CANDIDATURE

Date limite pour la 1<sup>ère</sup> permanence : le 19 MARS 2023

L'association Accueil & Loisirs est agréée espace de Vie Sociale. Suite à l'acquisition d'un local au 2 place de l'église – 35520 La Mézière, l'association propose l'ouverture d'une boutique éphémère. La boutique éphémère est située centre bourg, bénéficie d'une belle visibilité et à proximité d'un parking.

Contact : Céline AUBRY, 07 61 71 50 45 ou [celine.aubry@accueiletloisirs.fr](mailto:celine.aubry@accueiletloisirs.fr)

A travers cette proposition, Accueil & Loisirs souhaite :

- Valoriser et soutenir les créateurs/artisans locaux
- Eveiller la curiosité des habitants du territoire
- Favoriser l'économie circulaire

### **A qui s'adresse cet appel à candidature ?**

- Artisan/créateur professionnel
- En recherche d'un lieu d'exposition et de vente
- Situer sur la communauté de communes du Val d'Ille d'Aubigné ou communes limitrophes à La Mézière

### 1/ Descriptif de la boutique éphémère

Elle se situe au sein de l'Espace de Vie Sociale à La Mézière. Elle se compose d'une salle d'exposition et de vente de 50 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée. Les créateurs/artisans disposeront sur site d'un espace sanitaire à leur usage exclusif. L'eau et l'électricité leur seront fournies dans ce cadre. Il ne leur sera pas possible d'entreposer de produits frais alimentaires sur site.

## 2/ Aménagement de la boutique :

1 salle principale de 34 m<sup>2</sup> :

- banquette et fauteuil + 2 petites tables basses
- 1 table (160\*110) avec 6 chaises
- 2 tables pliantes (180\*70)
- 1 mange debout (60 \* 120) avec 4 chaises hautes
- 1 tablette (160\*30)
- 1 kitchenette avec cafetière et bouilloire

1 bureau de 11 m<sup>2</sup> :

- bureau + 2 chaises
- 1 meuble bas

1 réserve de stockage

1 bloc sanitaire non accessible au public

Vous devrez prévoir une multiprise si besoin.



### 3/ Conditions de la Mise à disposition

Un contrat de mise à disposition sera établi pour chaque permanence.

L'association envisage la présence de 2 ou 3 créateurs/artisans par permanence, à raison d'un rendez-vous mensuel.

La durée de la mise à disposition est de 5H/permanence (1H d'installation, 3H de vente, 1 H de rangement). Il est possible de renouveler cette occupation dans l'année sous conditions de disponibilité.

Il est interdit aux créateurs/ artisans de sous-louer, prêter ou céder à qui que ce soit, même temporairement, la jouissance du lieu mis à leur disposition.

Une cotisation de 15€/permanence sera à régler avant chaque permanence.

### 4/ Dates et horaires d'ouverture

- Mercredi 29 Mars de 16H à 19H
- Samedi 29 Avril de 14H à 17H
- Samedi 27 Mai de 10H à 13H
- Mercredi 28 Juin de 16H à 19H
- Samedi 8 Juillet de 14H à 17H
- Samedi 26 Août de 10H à 13H

### 5/ Modalités de candidature

- Une fiche de candidature complétée
- 4 photographies des produits ou créations qui seront vendus
- l'extrait d'immatriculation SIRET – extrait D1 ou KBIS de – 3 mois
- 1 attestation d'assurance professionnelle multirisques en cours de validité

Le dossier devra être envoyé à l'adresse suivante :

Accueil & Loisirs

A l'intention de Céline AUBRY

Rue de la flume

35520 LA MEZIERE

Ou par voie dématérialisée : [celine.aubry@accueiletloisirs.fr](mailto:celine.aubry@accueiletloisirs.fr)